

# TACHES 1953 de la F.A.

# LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquante-sixième année. — N° 340  
JEUDI 25 DÉCEMBRE 1952  
LE NUMERO : 20 francs

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

Pour un 3<sup>e</sup> Front International Révolutionnaire

INTERNATIONALE  
ANARCHISTE

**A**YANT fait dans les numéros précédents du *Libertaire* le bilan de nos activités passées, il est tout indiqué alors que 1953 va commencer de tracer les perspectives immédiates du mouvement anarchiste.

D'après les décisions prises récemment par le Comité National il est possible de délimiter l'activité ouverte en 1953 à la Fédération Anarchiste. Il ressort ainsi que les efforts de la F.A. doivent s'orienter d'après quatre directions dégagées de nos activités en cours.

• La première tâche, qui s'impose d'elle-même à la F.A., organisation révolutionnaire, doit porter sur une activité accrue au sein de la classe ouvrière dont elle est la conscience, l'expression et l'arme.

• Pour retrouver cette arme il est nécessaire de renforcer dans la liberté l'organisation de la F.A. Un tel renforcement structurel doit constiner en une refonte et une coordination plus étroite des organes de combat et d'étude.

L'expression la plus manifeste de cette tendance apparaîtra au sein de la *Commission Ouvrière* et de la *Commission d'Etudes*.

Les objectifs de la seconde étant avant tout stratégiques, de doctrine et d'analyse théorique, alors que ceux de la première seront d'ordre tactique, directement liés au combat prolétarien.

• Conscients que pour accomplir ces

deux premières tâches nous avons besoin du soutien et de la solidarité effectifs du mouvement anarchiste mondial, la F.A. se propose de resserrer les liens avec toutes les organisations anarchistes ayant pris conscience du moment historique, et de l'importance du rôle actuel de l'*Internationale Anarchiste*.

• La réalisation de ces trois tâches créera le terrain propice et l'atmosphère adéquate à la matérialisation de notre affirmation idéologique de **TROISIÈME FRONT** — comme elle s'est déjà réalisée au sein de la F.A. et de l'*Internationale* — qui doit se traduire par la création d'un vaste mouvement destiné à rallier ceux qui, individualités ou organisations, sont amenés à adopter dans la conjoncture internationale présente notre position Troisième Front et à participer activement à la lutte contre les impérialismes américains et soviétiques, et sans se retrancher dans l'attitude stérile et réactionnaire qui convient uniquement à la classe dirigeante de certains pays.

• **POUR LA LUTTE DE LA CLASSE OUVRIÈRE VERS LE COMMUNISME LIBERTAIRE !**

• **POUR L'INTERNATIONALE !**

• **POUR LE TROISIÈME FRONT !**



**D**EPUIS quinze jours la presse nous gave de compte-rendus sur le procès des médecins nazis qui, au camp de concentration de Struthof, en Alsace, expérimentaient sur les prisonniers.

Nous avons droit à tous les détails du déroulement du procès, à l'indignation des journalistes devant certains faits scandaleux de la part des accusés ou même du jury — indignation que nous trouvons un peu déplacée, elle aussi, de la part de certains et nous dirons tout à l'heure pourquoi — alors que personne encore n'a cherché à savoir pourquoi l'on a attendu six ans pour savoir ce que l'on ferait de ces monstres qui trouvaient trop onéreux le procédé d'élever des lapins et des souris pour l'essai des sérum tuis qu'ils avaient sous la main, gratuitement, un matériel humain qui permettait des expériences moins approximatives. Depuis longtemps pourtant l'affaire est instruite, tous les documents rassemblés.

Le scandale, énorme, est là et non dans les détails du procès. Les lapins, la désinvolture du jury qui alla jusqu'à faire déposer une gerbe de fleurs par les assassins eux-mêmes sur le lieu de leurs crimes — les avocats de la défense n'ont-ils pas accompagné les juges militaires à cette cérémonie ? — ne sont que les conséquences du scandale premier, le procès lui-même qui laisse supposer que les accusés n'étaient pas reconus coupables.

Etait-il besoin d'instruire le procès de ces nazis, alors que leur exécution aurait dû avoir lieu le jour de leur arrestation, il y a six ans ? Les quinze mille morts du camp de Struthof n'apportaient-ils pas la preuve suffisante de leurs crimes ? Et si l'on a voulu faire ce procès pour nous informer des épouvantes du camp, la présence des coupables, arrogants,

jouant les innocents, était-elle nécessaire ? Une conférence de presse avec les témoins aurait suffi.

Mais peut-être l'explication se trouve-t-elle dans la qualité des accusés ?

**Le premier :** Le professeur Eugène Haagen, incontestable autorité, paraît-il, en certaines matières scientifiques et médicales, découvreur d'un vaccin contre la fièvre jaune.

**Le deuxième :** Le professeur Auguste Bickenbach, l'un des meilleurs, toujours paraît-il, spécialistes allemands du phosgène.

**Les quatre autres, absents :** Le professeur Auguste Hirt, professeur d'anatomie à l'université allemande de Strasbourg et les docteurs, spécialistes aussi, Helmuth Ruhle, Otto Bong, Helmuth Graeffe.

De tels techniciens sont assurément d'une utilité indispensable, et ouvrir le procès rapidement, puisque l'on avait l'an dernier fait monter l'indignation publique à son comble, après l'épouvantable expérience nazie sur l'Europe, aurait imposé l'extradition des absents des pays où ils s'abrevent, et pour lesquels ils continuent à travailler. Les précisions et les résultats des expériences que les corps médicaux n'ont certainement pas omis de demander à Haagen et Bickenbach n'auraient pas été non plus possibles.

Pouvait-on laisser perdre le fruit d'un tel travail, de telles expériences qui ne peuvent être pratiquées tous les jours ?

Et c'est ici que nous demanderons aux journalistes du « Monde », de « l'Aurore », du « Figaro », une réserve à

leur indignation, quand ils savent si bien se faire sur l'ouverture de camps de concentration en Afrique du Nord où sévissent des médecins dans le genre du docteur Blanc, directeur de l'Institut Pasteur à Casablanca, membre de l'Académie de Médecine, du colonel André Juillet, spécialiste en bactériologie et qui, cités comme témoins au procès du camp de Struthof, ont considéré comme légitime que les médecins allemands aient pratiqué des expériences dans l'intérêt de leur pays. Nous leur demandons leur indignation envers le docteur Blanc : à la question du président du jury : « Les médecins demandent-ils obligatoirement le consentement des patients ? répond : « Pas forcément. Nous sommes en droit d'être inquiets sur le sort des prisonniers des camps africains et demander un peu de pudeur aux complices des geôleurs. »

On a aussi, à ce procès, rappelé l'enseignement d'Hippocrate, auquel sont liés les médecins. Des gogots s'y sont laissé prendre alors que ce serment n'émeut plus que les médecins de campagne. Mais la réalité, ce qui ne veut pas dire que nous l'acceptons, a été clairement dénoncé par un des médecins nazis :

« Si nous considérons la nature autoritaire de notre Etat, les sentiments personnels et professionnels, comme les obligations éthiques, doivent céder à la nature totalitaire de la guerre », et précisé : « Ce serment est un document historique honorable qui ne s'applique plus au temps présent. »

Cette réalité c'est celle, en effet, de notre temps, où le totalitarisme étatique s'impose partout. Et d'Afrique du Nord, de la prison d'Alger, où sont emprisonnés des militants M.T.L.D., nous arrive ces précisions accablantes : « Le médecin actuel M. Foutenau, s'acharne contre nous et ne veut reconnaître aucune des maladies. »

Et quelle différence y a-t-il entre ces médecins nazis allemands et ce médecin nazi français qui montait la garde avec une mitrailleuse rue de la Pompe, quand on torturait des hommes et des femmes. Et tous les médecins français qui aidaient dans leurs expériences les nazis.

Il n'y a pas d'éthique à rechercher, de condamnation en vertu de clauses morales abandonnées. Il y a le problème de la société totalitaire qui a transformé les rapports humains, qui a imposé sa loi. Et ce procès ne pouvait aborder sa solution qui est entre les mains de la révolution sociale.

René LUSTRE.

## Impérialismes franco-britannique assassins de toujours

### TUNISIE

DERNIERES ESPORTS GOUVERNEMENTAL  
APPEL AUX SOCIAL-TRAITS

A terreur colonialiste se renforce en Tunisie. L'armée et la marine resserrent leur blocus tout autour du pays. De prétextes bandes armées que personne n'a vues servent de prétexte à de grandes manœuvres d'intimidation dans le Sud, près de la frontière de la Libye dont le régime d'« indépendance » n'est pas du goût de la France.

La Libye est en effet un très mauvais exemple qui risque fort d'être contagieux. Son souverain, le Grand Sénoussi, est tenu, malgré ses attaques anglaises, de soutenir son voisin le Bey aux yeux des peuples arabes, sous peine d'être chassé de son pays. Il n'ose déjà plus mettre les pieds à Tripoli, l'une des deux capitales de son royaume, tant il est aimé par ses loyaux sujets qui volent rouge dès qu'il apparaît.

La situation n'est pas encore la même en Tunisie. Le Bey Sidi Lamine, comme son prédécesseur Moncef, symbolise la résistance à l'occupant français. Bien que nommé par les Français, Moncef avait espéré, comme les gouvernements arabes depuis Rachid Ali en Irak jusqu'aux dirigeants égyptiens en passant par le Mufti de Jérusalem, tous entraînés par l'élan des peuples arabes vers l'indépendance, que la présence des troupes allemandes en Méditerranée allait ébranler la puissance des impérialismes français et anglais. Aussi, une fois la seconde guerre mondiale déplacée vers le Nord, fut-il déposé par les Français qui militent à sa place quelqu'un semblant offrir toutes garanties d'obéissance, Sidi Lamine. Ce dernier, longtemps considéré par le peuple comme un fantoche, fut amené après la mort de Moncef à devenir lui aussi insensiblement le porte-parole du peuple tunisien. C'est ainsi qu'actuellement il est autant le prisonnier des troupes françaises que de l'opinion publique tunisienne.

Qu'il signe ou non quelques décrets au milieu des cliquets des armes du vicomte de Hautecloque importe peu. Chacun sait quelle est la valeur d'une signature extorquée au bas d'un chèque, sous la menace d'un revolver ou parmi le vrombissement des « Vampire ».

D'ailleurs, le gouvernement français avait bien senti l'inefficacité des méthodes d'intimidation du vicomte. Aussi avait-il pensé un moment rappeler Hautecloque pour mettre à sa place... Naegelen lui-

même. Le gauleiter, bien connu pour sa mise au point du solennel truquage électoral en vigueur en Algérie, n'eût pas demandé mieux que de reprendre du service. Mais la S.F.I.O., à laquelle il appartient jugea le moment un peu risqué pour prendre sa part du fromage colonial. Quoi qu'il en soit, le parti social-traitre se qualifie une fois de plus aux yeux du prolétariat. C'est à lui que songe la bourgeoisie en péril pour rétablir la situation.

On demande quelqu'un pour servir de « chien sanglant », comme se plaisait à se dénommer Noske, Avis aux Moch, Naegelen, Béchard et compagnie.

### VIET-NAM

Pertes du corps expéditionnaire jusqu'en septembre 1952 : 90.000 hommes. (Chiffre officiel communiqué au N.A.T.O.)

### MAROC

LES EUROPEENS PRATIQUENT LE LYNCHAGE

Le bilan des ouvriers marocains victimes des provocations policières des 7 et 8 décembre est évalué à 2.000 à Casablanca. Sur ce nombre, il faut compter :

1) Ceux qui tombèrent au cours du raid effectué le dimanche 7, à 10 heures du soir, au bidonville des Carrières Centrales par la police. Raid de terreur et de razzia (réquisition d'ouvriers à la demande de la Compagnie de la sucrière) ;

2) Ceux sur qui la police tira sans sommation alors qu'ils se rendaient en cortège à la Maison des Syndicats le lundi 8, avant 15 heures ;

3) Ceux qui, étant parvenus à la Maison des Syndicats, furent à leur sortie livrés par la police à la foule des Européens par qui ils furent immédiatement LYNNCHÉS.

### MADAGASCAR

Ibehô vient d'être exécuté le 5 décembre à la prison de Fianarantsoa, à la suite des événements de 1947.

20 autres condamnés à mort attendent dans la même prison.

60 autres dans le reste de l'île.

### KENYA

Le lynchage pratiqué depuis longtemps par les blancs ne suffit plus. Des expéditions armées parcourent le pays, opérant des rafles.

Certains Kikouys sont fusillés, d'autres pendus, d'autres condamnés à être bâtonnés.

## BILAN 1952 : sur le plan économique, social, politique

« Le Libertaire » vivant reflet de notre Fédération Anarchiste

### LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquième annexe — N° 320  
DU 21 DÉCEMBRE 1952  
LE NUMERO : 20 francs

1<sup>er</sup> Mai 1952

La guerre des classes continue

Pour accentuer la lutte contre les 2 ans :  
Union des soldats et des ouvriers

LA CLASSE OUVRIÈRE POURSUIT SA LUTTE

Pourquoi et comment nous menons la lutte contre l'offensive policière

EN ÉGYPTE l'offensive du prolétariat s'amplifie

ARRÊTONS LE BLUFF de l'ONU

ce qu'elle est cependant

ce qu'elle veut

TOUJOURS LE BLUFF de l'opératice bâtie

CONTRE les provocations coloniales EN ALGERIE

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquième annexe — N° 321  
DU 12 DÉCEMBRE 1952  
LE NUMERO : 20 francs

3<sup>er</sup> Front contre la guerre EN TUNISIE

Ch. Guenot nous sommes pour l'absence française Bourgogne, ne pouvons point

Produire ou crever la colère des déshérités est permanente

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquième annexe — N° 322  
DU 19 DÉCEMBRE 1952  
LE NUMERO : 20 francs

LES GOUVERNANTS DÉCIDENT : Des canons et des taudis

TUNISIE Action commune

Nous n'oubliions pas le 19 Juillet 1936

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquième annexe — N° 323  
DU 26 DÉCEMBRE 1952  
LE NUMERO : 20 francs

VIVE L'ESPAGNE LIBERTAIRE !

Du Juin 36 DE FRANCE

au 19 Juillet D'ESPAGNE

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquième annexe — N° 324  
DU 31 DÉCEMBRE 1952  
LE NUMERO : 20 francs

DANS LA MÉTALLURGIE

Une arme efficace : l'action directe

OSERONT-ILS ASSASSINER Eiffel et Julius Rosenberg ?

Le P.A. prétend de lancer la guerre pour l'indépendance des membres de l'Américaine Legion des Frères

INTERNATIONALE ANARCHISTE



## RÉFLEXES DU PASSANT

## La semaine de la bonté

A l'occasion de la semaine de bonté diverses manifestations empreintes du plus pur esprit de charité égalitaire et patriotique se sont déroulées à Paris. Notons d'abord un discours de M. Pétain conçu et mis au point à l'intention des économiquement faibles dont nous extrayons le passage suivant : « Nous connaissons nos soucis, vos difficultés matérielles actuellement aggravées par l'augmentation du prix du charbon de bois indispensable à votre dernier sommeil. Mais, et vous ne l'ignorez pas, de lourdes charges nous accablent en Indochine — où quelques centaines de milliers de Viets ont été occis par nos soins — en Corée où l'on encore, aux côtés de nos valeureux alliés nous en avons fait autant avec plus d'un million de communists. Vous pouvez donc mourir en paix, la France est plus belle et plus grande que jamais.

Une famille expulsée (conformément à la loi républicaine) a été immédiatement pris en charge par une bourse de métro.

Dans les quartiers élégants de Passy

## BATAILLE DE L'ENSEIGNEMENT

Il semble que beaucoup d'instituteurs et de normaliens s'apprêtent à agir vigoureusement contre le projet de réforme administrative. C'est une bonne chose ! Ce projet doit retenir toute notre attention et la lutte qui s'engage doit être victorieuse.

Voici quelques passages des textes de Guy Petit :

Article 3 (f). — Le préfet, délégué du Gouvernement, est le représentant de chacun des ministres dans le département. Il assure, sous l'autorité des ministres compétents, la direction générale de l'activité des fonctionnaires de l'Etat.

Article 3 (f). — Le préfet peut, en cas de faute grave, prononcer dans les conditions prévues par l'article 80 de la loi du 19 octobre 1946, la suspension de tout fonctionnaire et agent de l'Etat en service dans sa circonscription.

On peut facilement inventer « une faute grave » lorsqu'on a l'intention de supprimer quelqu'un. Le procédé est fait à la mode en ce moment, tant à l'Orient qu'à l'Occident.

On peut d'autant mieux inventer « une faute grave » que les syndicats seront muselés. N'oublions pas que, parallèlement à ce projet de Petit, le projet de Marie (statut du personnel) diminue considérablement l'importance de la commission administrative paritaire en lui donnant le droit « d'émettre des avis » et non de pouvoir « décliner et juger ». On pouvait déjà s'élèver contre cette commission bureaucratisee qui n'accomplissait pas toujours son travail bien efficace, mais elle était tout de même un soutien de garantie.

Si le projet est voté, il n'aura plus rien à dire et n'aura plus de raison d'être. Le syndicalisme alors se décidera à quitter les voies de la « légalité » qui ont encore l'air d'être à l'ordre du jour chez nos responsables ?

Article 3 (g). — Toute décision du préfet, soumise à l'approbation d'une autorité supérieure, devient exécutoire si dans le délai d'un mois à compter du jour où la notification lui en a été adressée, cette autorité n'a formulé aucune observation.

Article 3 (h). — Les organismes de toute nature dépendant de l'Etat, du département ou des communes, sont tenus de fournir au préfet, sur sa demande, les renseignements utiles à son information...

On essaie de monter en France une vaste entreprise de mouchardage, une « chasse aux sorcières » qui déclenchera une psychose de peur et qui paralysera tout désir d'action révolutionnaire contre la guerre et pour une société meilleure.

Bientôt, n'en doutons pas, nous aurons chez nous, à l'image des U.S.A. ou de la Tchécoslovaquie, un procès

## Face aux menaces du Gouvernement les enseignants s'apprêtent à agir

tre des avis » et non de pouvoir « décliner et juger ». On pouvait déjà s'élèver contre cette commission bureaucratisee qui n'accomplissait pas toujours son travail bien efficace, mais elle était tout de même un soutien de garantie.

Si le projet est voté, il n'aura plus rien à dire et n'aura plus de raison d'être. Le syndicalisme alors se décidera à quitter les voies de la « légalité » qui ont encore l'air d'être à l'ordre du jour chez nos responsables ?

Article 3 (g). — Toute décision du préfet, soumise à l'approbation d'une autorité supérieure, devient exécutoire si dans le délai d'un mois à compter du jour où la notification lui en a été adressée, cette autorité n'a formulé aucune observation.

Article 3 (h). — Les organismes de toute nature dépendant de l'Etat, du département ou des communes, sont tenus de fournir au préfet, sur sa demande, les renseignements utiles à son information...

On essaie de monter en France une vaste entreprise de mouchardage, une « chasse aux sorcières » qui déclenchera une psychose de peur et qui paralysera tout désir d'action révolutionnaire contre la guerre et pour une société meilleure.

Bientôt, n'en doutons pas, nous aurons chez nous, à l'image des U.S.A. ou de la Tchécoslovaquie, un procès

de l'espionnage à grand spectacle. On verra alors des espions partout et ces espions seront les responsables du marasme actuel. Ce sera une propagande en or pour la préparation à la guerre !

\*

Les instituteurs syndicalistes réagissent. Les articles qui traitent de cette question abondent dans *L'École Libératrice* et dans les bulletins des sections. Toutefois, il semble que les responsables du S.N.I. ne veulent pas considérer le problème sur le plan pédagogique. Ils n'ont pas l'air de se rendre compte des conséquences désastreuses que peuvent avoir de telles réformes sur l'enseignement qu'on donne dans nos classes. Nous trouvons, par exemple, ce passage, dans l'éditorial du bulletin de S.-et-O. :

« Qu'on nous entende bien. Pour les universitaires, la neutralité dans l'enseignement est la règle majeure. Quiconque s'en écarteraient serait fautif, et les pouvoirs publics sont armés pour sanctionner les fautes. Mais hors de l'école, en dehors des heures d'enseignement, tout maître est un citoyen majeur jouissant des mêmes droits que tout citoyen, y compris celui d'adhérer à un parti politique QUI N'EST PAS INTERDIT. »

On s'obstine ainsi à faire de l'instituteur un caméléon qui par mimétisme prend la couleur du milieu où il vit. Attention ! Vous pouvez être un révolutionnaire, mais seulement après quatre heures !

La « neutralité » est de plus en plus un vain mot. Qui est neutre dans le monde actuel ? Qui est neutre, quand de tous côtés on demande aux peuples de se préparer à faire la guerre ? Qui est neutre quand la haine et la peur deviennent des règles de vie ?

Notre gouvernement respecte-t-il la neutralité de la Tunisie, du Maroc et de l'Indochine ? Peut-on, sous prétexte de neutralité, répandre dans nos classes des idées colonialistes qu'on trouve dans tous les manuels ? Peut-on apprendre aux élèves tous les manuscrits de l'histoire de France ? Peut-on, en toute bonne foi, imprégner ces « cerveaux enfumés » des vieilles conceptions morales bourgeoisées fondées sur l'intérêt et la toute-puissance de l'argent ?

La « neutralité » est dangereuse, car si l'on prend le mot dans son sens strict, on ne fait plus rien du tout et on forme des cervaeux mous alors qu'on a, plus que jamais, besoin d'hommes véritables pour sauver le monde de la barbarie.

Il est vrai qu'on ne peut plus prononcer le mot « Paix » nulle part sans risquer de passer pour un stalinien !

Est-ce notre faute ?

Est-ce une raison pour ne pas faire une propagande en faveur de la Paix dans nos classes ?

Demain, il ne faudra pas parler de « Paix » à nos élèves, car la Paix ce n'est pas la neutralité et alors « les pouvoirs publics seront armés pour sanctionner la faute »...

Michel MALLA.

## Marty-Tillon

(Suite de la première page)

« théories » de représentant de commerce. Voilà :

Nous avons déjà une dizaine d'exemples de cellules où on a bousculé la routine, où le secrétaire, le trésorier, aidés d'instructeurs politiques, ont préparé la reprise des cartes à domicile. Grâce à cette méthode, tous les adhérents de celles-ci ont déjà en poche la carte 1953 et ils ont été invités à venir à la réunion de fin d'année, au vin d'honneur avec leurs familles et avec au moins un sympathisant susceptible d'adhérer au Parti.

Ainsi donc, pour la reprise des cartes, les secrétaires des comités de section qui auront obtenu un résultat d'ensemble pour toutes leurs cellules grâce à leur direction politique, devront nous faire connaître le plus rapidement possible.

Nous irons ensuite discuter avec eux de leur expérience de travail et à chaque des membres du comité de section il sera remis en récompense les dix premiers volumes des *Œuvres de Maurice Thorez*.

Dans les sections où, en plus des adhérents de 1952, des adhérents nouveaux auront été faits, aux *Œuvres de Maurice Thorez* sera ajouté le premier tome des *Œuvres de Staline*, actuellement à l'impression.

Après cela, il n'y a rien à ajouter.

NOËL 1952, NOËL DES RICHES  
Noël sans trêve à la misère, à la guerre

## Le Noël de Marie-Claude Le Léap

Le rôle d'un syndicat révolutionnaire doit être d'éduquer et de coordonner l'action des masses ouvrières. Ceci pour préparer et amener le Socialisme en rendant effective la prise de conscience ouvrière et simultanément en sapant le capitalisme.

Au cours de la lutte, Alain Le Léap a été emprisonné. Il passera les fêtes en prison.

Si fillette passera les fêtes tristement, dans la famille démembrée par les policiers.

Pour adoucir le Noël de Marie-Claude, la C.G.T. a organisé une collecte (centre syndical du 13<sup>e</sup>, 163, boulevard de l'Hôpital).

Et personne n'a crié : « Casse-cou ». Si, plus que quiconque, nous croyons et nous faisons appel à la solidarité ouvrière, ce n'est jamais que pour des problèmes essentiels.

Une collecte pour assurer la subsistance de la famille Le Léap, brave ! C'est d'ailleurs une pratique courante en temps de grève, en période troublée.

Que quelques camarades de Le Léap organisent le Noël de Marie-Claude, c'est bien.

Que spontanément des dons soient envoyés à la C.G.T. dans ce but, c'est parfait.

Mais qu'un syndicat dit révolutionnaire organise une collecte pour cela, c'est un non-sens.

Combien de syndiqués, pères de famille, sont passés bien vite et le cœur gros devant les vitrines illuminées et pleines de jouets trop chers ?

Pour combien de petites Marie-Claude Noël sera-t-il un jour plus triste encore qu'un jour ordinaire ?

Pour combien de petites Marie-Claude faudrait-il faire une collecte ?

La C.G.T. n'a pas le droit d'employer des tels arguments.

Ceux-ci doivent être laissés à « Paris-Match » qui, lui, ne peut que toucher la corde sensible de ses lecteurs, et qui leur montre donc Franco et Aurio, en famille, à l'église, à la chasse.

La C.G.T. ne devrait faire appel qu'à des sentiments véritablement révolutionnaires.

Est-ce le cas pour cette collecte ?

Peut-on y trouver un seul trait d'ordre éducatif, révolutionnaire ou même militaire ?

Or peut s'étonner d'une telle colère

pour un fait qui, s'il semble maladroit, n'apparaît pas tout aussitôt comme bien grave.

C'est que rien n'est bénin de ce qui touche les ouvriers, les syndicats et la Résistance Sociale.

Un ordre de grève lancé prématurément, ou à tort, et conduisant à un échec, doit être considéré comme un crime.

Détourner l'attention du prolétariat des problèmes essentiels est toujours chose très grave, et surtout en période troublée.

Au reste, le plus beau Noël que l'on puisse offrir à Marie-Claude n'est-il pas de rendre son père au monde des hommes libres ?

C'est pour cela qu'il faut s'organiser. C'est contre la répression qu'il faut lutter avant tout.

Luttons d'abord pour la liberté. Les joyeux viendront plus tard.

B. J.

## Leur semaine de Bonté !

Le Journal officiel du 16 décembre publie un décret fixant la rémunération des maréchaux de France. Cette rémunération comprendra un traitement, non soumis à retenue pour pension, égal à celui des fonctionnaires et magistrats classés « hors échelle », groupe A » (catégorie des ambassadeurs de France, des préfets de la Seine et de police, etc.), et une « dotation personnelle » pour frais de représentation, fixée, quelle que soit leur situation, au taux annuel de 600.000 francs.

Les maréchaux de France ont droit aux indemnités accessoires de solde acquises aux officiers généraux en activité de service. S'ils sont pourvus d'un commandement leur indemnité de frais de représentation se cumule avec leur « dotation personnelle ».

Leur semaine de Bonté !

## La Croix-Rouge, organisme de guerre

L'INSTITUTION de la Croix-Rouge internationale comme celle du catholicisme est aux yeux de beaucoup de gens le plus pur symbole de la bonté, de la charité et de la générosité.

L'un et l'autre ne semble s'être donné pour tâche, non pas de remédier bien sûr, mais d'atténuer, de réparer en quelque sorte, les méfaits que la brutalité et l'injustice de certains de leurs semblables ont provoqués.

Témoin ce communiqué pris au *Figaro* : « Il résulte de lettres rendues publiques aujourd'hui par le Comité international de la Croix-Rouge qu'à la suite des émeutes de camps de prisonniers de l'île de Koro et de leur répression sanglante, le commandement des forces des Nations Unies en Corée s'est vu taxé par le Comité de violation des conventions de Genève sur les prisonniers de guerre en ouvrant le feu sur eux ».

Qui de plus ridicule que cette réaction, qui a d'ailleurs eu sa réponse de Clark, général. Que signifie-t-elle, je vous le demande ?

Comme s'il n'avait pas pour ces âmes sensibles un égal motif de protestation dans tous les actes de guerre. Protestent-ils lorsqu'en belligérant profitant de sa supériorité aérienne ou d'artillerie pilonne et rase jusqu'au dernier ceux du camp adverse, ceci pour n'avoir plus qu'à avancer sans autres risques ?

Où apparaît la dangerose naïveté ou la duplicité des dirigeants de la Croix-Rouge internationale comme celle de l'Eglise c'est lorsque se trouvent dans une période critique à choisir entre la destruction ou la défense des causes des maux pour lesquels ils œuvrent, parmi leurs ennemis les plus acharnés, ceux qui semblaient hier

évidemment être laissés à l'abri. Une révolution apportée de l'extérieur n'est pas une vraie révolution. Nous excluons donc la guerre comme instrument de justice sociale et comme instrument d'expansion et de rénovation sociale et aussi de révolution sociale ».

Il est évident que ces paroles sont valables indépendamment de la couleur politique de celui qui les a prononcées, et vous direz, camarades français, qu'elles ne peuvent que renforcer la valeur de notre révolution.

Parce que c'est justement dans un congrès où sont représentés 5.000.000 de travailleurs que se comprend le rôle et la validité objective du 3<sup>e</sup> Front. Cette réalité qui entre deux blocs opposés, entre deux fronts bien délimités géographiquement, insère un 3<sup>e</sup> Front qui n'a pas de limites géographiques, mais qui est une donnée objective avec laquelle les forces impérialistes doivent et devront compter : le front du travail.

Ceci démontre la nécessité pour le Mouvement Anarchiste de stabiliser les contacts organiques avec les masses laborieuses, dans l'activité syndicale. Pousser les travailleurs dans chaque pays à se battre contre leur propre classe patronale gouvernée liée au char de l'impérialisme et de la guerre est le problème fond de fond qui ressort de notre ligne politique.

Caractérisant le phénomène unitaire de l'impérialisme qui de l'Amérique à l'U.R.S.S. met les travailleurs de tous les pays face au péril, il ne peut être question pour nous de révolter face à un illosoire mal, ni de rechercher qui, entre les deux blocs, a l'initiative de la guerre.

Notre problème a été et est toujours de comprendre le 3<sup>e</sup> Front avec la même vision unitaire que nous avons eu pour le problème impérialiste.

Et la condition de l'unité du front du travail en Italie, ce sont les 5 millions de travailleurs de la C.G.I.L. Mais cette réalité ne peut être comprise de ceux qui sont la fenêtre de leur fantaisie voient Staline, du haut du Kremlin, commandé à la baguette 5 millions de travailleurs !

Nous pouvons nous demander ce qui a poussé Di Vittorio à se servir de la conception de A. Gramsci (1) contre la bourgeoisie, et donc l'exploitation, comme politique — pour ses thèses développées au temps de l'occupation des usines pour détruire les structures sociales à travers le mouvement des « Conseils d'usines » auxquels participeront d'ailleurs les anarchistes de Turin (voir ouvrage de P.-C. Masini, *Le mouvement des Conseils*, Turin 1951). Si cette conception critique envers la révolution passive a été reproduite dans la brochure de notre Collectif national d'études : « Lecture de Gramsci », et si cette conception a

PROBLÈMES  
ESSENTIELS

## Notre conception de la Révolution

**A** PRES avoir examiné dans les grandes lignes les formes sous lesquelles s'exprime la jouissance de la classe dominante, et après avoir fixé les traits essentiels du communisme libertaire, il nous reste à préciser comment nous envisageons le passage révolutionnaire. Nous touchons là un point essentiel de l'anarchisme et à ce qui le différencie le plus clairement de tous les autres courants socialistes.

## Qu'est-ce que la Révolution ?

La Révolution, c'est-à-dire le passage de la société de classes à la société communiste libertaire sans classes, doit-elle être considérée comme un lent processus de transformation ou comme une insurrection ?

Les bases de la société communiste se forment à l'intérieur de la société d'exploitation et les nouvelles conditions techniques, économiques, de rapports de classes, les nouvelles idées entrant en conflit avec les vieilles institutions, déterminent une crise qui appelle un dénouement brusque et décisif, apportant un changement dès longtemps préparé au sein de la vieille société. La révolution c'est le moment où naît la nouvelle société en brisant les cadres de l'ancienne : capitalisme, Etat, idéologies bourgeoises. C'est un passage réel et concret entre deux mondes.

Cette conception n'a rien à voir donc, avec la vieille conception romantique de l'insurrection, du changement réalisé « du jour au lendemain » sans préparation. Elle n'a rien à voir non plus avec la conception gradualiste, purement évolutionniste, des réformistes, ou des partisans de la révolution-processus.

Notre conception de la révolution également éloignée de l'insurrectionnalisme et du gradualisme peut donc se caractériser par la notion de l'acte révolutionnaire longuement préparé au sein de la société bourgeoise mais bien déterminé dans le temps, à son début par l'intervention insurrectionnelle du prolétariat contre la bourgeoisie et à son achèvement par la prise et la gestion des moyens de production et d'échange par les organisations des masses. Et c'est cet aboutissement de l'acte révolutionnaire qui trace une ligne de démarcation nette entre l'ancienne société et la nouvelle.

## La période transitoire

La révolution détruit donc le pouvoir économique et politique de la bourgeoisie. Ceci signifie que la révolution ne se limite pas à la suppression physique des anciens dirigeants ou à l'immobilisation de la machine gouvernementale mais qu'elle parvient à la liquidation des institutions juridiques de l'Etat : les lois et les habitudes établies, les procédures et prérogatives hiérarchiques, la tradition et le culte de l'Etat comme donnée psychologique collective.

Ceci posé, que peut signifier l'expression tant employée de « période transitoire » si souvent considérée comme liée à la notion de révolution ? Si elle est le passage entre la société de classes et la société sans classes, elle se confond avec l'acte révolutionnaire. Si elle est le passage de la phase inférieure du communisme à sa phase supérieure, alors l'expression est inexacte parce que l'époque post-révolutionnaire est tout un lent progrès continu, une transformation sans secousses sociales et la société communiste continuera à évoluer.

Tout ce qu'on peut dire, c'est ce que nous avons déjà précisé à propos du communisme libertaire : l'acte révolutionnaire apporte une transformation immédiate, en ce sens que les bases de la société sont radicalement changées, mais progressive en ce sens que le communisme est un perpétuel développement.

En vérité, pour les partis socialistes et communistes établis, la « période transitoire » représente une société rompant avec l'ancien ordre de choses mais conservant des éléments et des survivances du système capitaliste et étatiste. Elle est donc la négation de la véritable révolution, en conservant des éléments du système d'exploitation dont la tendance est de se raffermir et de se développer.

LE R. P. CLAUDEL,  
petite suite

**D**EPUIS le temps où Claudel rendait d'immenses services à la France en lui achetant du lard américain en grosses quantités pendant que les petits copains se faisaient casser la gueule sur le front, et l'on se souvient à ce sujet de la belle réplique des surréalistes (lettre à Claudel du 1-2-25), il s'avère que l'auteur du *Soulier* n'avait pas régu de longue date ce dernier quelque part (c'est bien connu, il y en a qui se perdent).

Il est vrai que les surréalistes d'alors pensaient en avoir fini pour un bon moment avec cet individu.

Malgré le qualificatif de « pédé-raste » adressé aux surréalistes par notre Saint Père Cloclo, ces fameux pédérastes, disons-nous donc, se sont avisés de se reproduire (quelle horreur n'est pas et à qui se fier, Seigneur !) et ne voilà-t-il pas que les jeunes décident de protester à leur tour.

C'est que l'histoire continue, les générations se suivent et voici un quart de siècle et le pouce que notre triste sire s'ingénie à soutenir une civilisation dont la faillite est assez sensible pour que personne ne songe plus un instant aujourd'hui à la réfuter.

Avec son cynisme habituel Claudel se démasque une fois de plus et du même coup révèle la sanguine et hypocrite face du monstre qui le hante.

**RÉDACTION-ADMINISTRATION**  
LUSTRE René - 145, Quai de Valmy  
PARIS (10<sup>e</sup>) C.C.P. 8032-34

FRANCE-COLONIES  
1 AN : 1.000 Fr. - 6 MOIS : 500 Fr.  
AUTRES FAYS  
1 AN : 1.250 Fr. - 6 MOIS : 625 Fr.  
Pour changement d'adresse: 30 francs et la dernière bande

Gérant : René LUSTRE.

Impr. Centrale du Croissant  
19, rue du Croissant, Paris-2<sup>e</sup>  
F. ROCHON, imprimeur.

1953  
Nouvelle Année  
Les plus beaux cadeaux  
DES LIVRES

Notre service de librairie vous offre un choix divers  
à des prix exceptionnels.

Commandes à R. Lustre, 145, quai de Valmy,  
C.C.P. 8032-34

Pour les cadeaux de fin d'année, nous vous offrons du  
25 décembre 1952 au 20 janvier un choix de lots de livres  
dont les prix sont sacrifiés.

1<sup>er</sup> LOT : 500 fr.

Léon Campion. — A toutes fins inutiles.  
M. Raphaël. — Le Festival.  
E. Bachelet. — Trimard.

J.-P. Duprey. — Derrière son double.  
A. Rimbaud. — La lettre du voyant.  
R. Rasmussen. — Art Nègre.  
H. Pichette. — Nucléa.  
M. Ryner. — Jeanne d'Arc et sa mère.

2<sup>er</sup> LOT : 1.200 fr.  
M. Sperber. — Qu'une larme dans l'océan.  
R. Meumann. — Colin-Maillard.  
C.-Y. Harrison. — Personne n'est dupe.

3<sup>er</sup> LOT : 350 fr.  
S. Lewis. — Bethel Merriday.  
R. Robson. — Si l'Allemagne avait vaincu.  
A. Zévaès. — Zola.

4<sup>er</sup> LOT : 1.600 fr.  
M. Collinet. — Essai sur la condition ouvrière.  
M. Collinet. — L'Esprit du syndicalisme.  
E. Freinet. — Naissance d'une Pédagogie populaire.  
L. Trotzky. — K. Marx.

5<sup>er</sup> LOT : 1.600 fr.  
J.-P. Roblès. — Cela s'appelle l'aurore.  
» La Vérité est morte.  
» Montserrat.  
» La Mort en face.

## La dictature du prolétariat

La formule « dictature du prolétariat » a été employée dans les sens les plus divers. Rien qu'à ce titre elle mérite d'être condamnée car elle est un germe de confusion. Chez Marx lui-même, elle représente aussi bien la dictature centralisée du parti qui prétend représenter le prolétariat que la conception fédérale de la Commune.

Peut-elle signifier l'exercice du pouvoir politique par la classe ouvrière victorieuse ? Non car l'exercice du pouvoir politique au sens classique de « pouvoir politique » ne peut se faire qu'à travers un groupe limité, exerçant un monopole, une suprématie, se séparant ainsi de la classe, n'en faisant plus partie, et l'opprimant.

Et c'est ainsi que en voulant se servir d'un appareil d'Etat, on réduit la dictature du prolétariat à la dictature du parti sur les masses.

Mais si on entend par dictature du prolétariat un exercice collectif et direct du « pouvoir politique » par classe, on signifie par là que le « pouvoir politique » disparaît puisqu'il a pour caractères distinctifs : la suprématie, l'exclusivité, le monopole. Ce n'est plus l'exercice du pouvoir politique ou sa conquête, c'est sa liquidation !

Si par dictature, on comprend la domination d'une minorité sur la majorité, il n'est pas question de donner le pouvoir au prolétariat, mais à un parti, un groupe politique distinct. Si on comprend par dictature la domination de la majorité sur une minorité (domination du prolétariat victorieux sur les restes de la bourgeoisie

défaite en tant que classe), alors l'institution de la dictature n'a pas d'autre sens que la nécessité pour la majorité d'organiser efficacement pour sa défense sa propre organisation sociale, et d'instituer une vigilance généralisée.

Mais alors l'expression est impropre, imprécise, cause de malentendus.

Si l'on veut entendre par « dictature du prolétariat », la suprématie de la classe ouvrière sur d'autres couches exploitées (petits propriétaires pauvres, artisans, paysans, etc...), l'expression ne rend nullement compte de la réalité car cette réalité n'a rien à voir avec des rapports mécaniques entre gouvernants et gouvernés qui implique le concept de dictature.

Parler de « dictature du prolétariat », c'est exprimer un renversement mécanique de situation, entre la bourgeoisie et le prolétariat. Or, si la classe bourgeoisie tend à conserver par le pouvoir sa nature de classe, à s'identifier dans l'Etat, à être séparée de la société en général, il n'en est pas de même de la classe subalterne qui tend à se défaire de sa nature de classe, à se fondre dans la société sans classe. Si la domination de classe et l'Etat représentent la puissance constituée et codifiée d'un groupe qui opprime les groupes subalternes, il ne se rendent nullement compte de la pression violente exercée directement par le prolétariat.

Les termes « domination », « dictature », « état », sont aussi peu adéquats, que l'est l'expression « prise de pouvoir » pour le fait révolutionnaire de la prise des usines par les travailleurs.

Nous rejetons donc comme impropre et créatrices de confusions les expressions « dictature du prolétariat », « prise de pouvoir politique », « état ouvrier », « état socialiste », « état prolétarien ».

Il nous reste à examiner sous quelle forme nous envisageons la résolution des problèmes de luttes posés par la révolution et la défense de cette révolution.

(Suite et fin, prochain numéro.)

Et c'est ainsi que en voulant se servir d'un appareil d'Etat, on réduit la dictature du prolétariat à la dictature du parti sur les masses.

Mais si on entend par dictature du prolétariat un exercice collectif et direct du « pouvoir politique » par classe, on signifie par là que le « pouvoir politique » disparaît puisqu'il a pour caractères distinctifs : la suprématie, l'exclusivité, le monopole. Ce n'est plus l'exercice du pouvoir politique ou sa conquête, c'est sa liquidation !

Si par dictature, on comprend la domination d'une minorité sur la majorité, il n'est pas question de donner le pouvoir au prolétariat, mais à un parti, un groupe politique distinct. Si on comprend par dictature la domination de la majorité sur une minorité (domination du prolétariat victorieux sur les restes de la bourgeoisie

défaite en tant que classe), alors l'institution de la dictature n'a pas d'autre sens que la nécessité pour la majorité d'organiser efficacement pour sa défense sa propre organisation sociale, et d'instituer une vigilance généralisée.

Mais alors l'expression est impropre, imprécise, cause de malentendus.

Si l'on veut entendre par « dictature du prolétariat », la suprématie de la classe ouvrière sur d'autres couches exploitées (petits propriétaires pauvres, artisans, paysans, etc...), l'expression ne rend nullement compte de la réalité car cette réalité n'a rien à voir avec des rapports mécaniques entre gouvernants et gouvernés qui implique le concept de dictature.

Parler de « dictature du prolétariat », c'est exprimer un renversement mécanique de situation, entre la bourgeoisie et le prolétariat. Or, si la classe bourgeoisie tend à conserver par le pouvoir sa nature de classe, à s'identifier dans l'Etat, à être séparée de la société en général, il n'en est pas de même de la classe subalterne qui tend à se défaire de sa nature de classe, à se fondre dans la société sans classe. Si la domination de classe et l'Etat représentent la puissance constituée et codifiée d'un groupe qui opprime les groupes subalternes, il ne se rendent nullement compte de la pression violente exercée directement par le prolétariat.

Les termes « domination », « dictature », « état », sont aussi peu adéquats, que l'est l'expression « prise de pouvoir » pour le fait révolutionnaire de la prise des usines par les travailleurs.

Nous rejetons donc comme impropre et créatrices de confusions les expressions « dictature du prolétariat », « prise de pouvoir politique », « état ouvrier », « état socialiste », « état prolétarien ».

Il nous reste à examiner sous quelle forme nous envisageons la résolution des problèmes de luttes posés par la révolution et la défense de cette révolution.

(Suite et fin, prochain numéro.)

## Fascisme pas mort

Le nationalisme, l'antisémitisme, le racisme, la dictature policière de l'Etat contre toutes les libertés semblaient n'avoir été dans le monde « occidental » que les tristes fruits d'un régime européen : le fascisme nazi. On s'était trompé. On a trop longtemps ignoré, ou voulu ignorer, et c'est ce qu'est le danger, qu'il existe aux U.S.A. plus qu'une quinzaine d'organisations d'inspiration idéologique nazi. Et ces organisations sont plus puissantes qu'on ne le croit puisqu'elles groupent la majorité d'une certaine classe bourgeoisie, attirant quelquefois même la classe ouvrière, à la faveur des idées fascistes et antisémites.

Ces organisations vivaient au grand jour en Amérique avant la guerre, et ne cachait pas leur approbation de la politique de Hitler. « Hitler est le plus grand homme depuis le Christ », disait, en 1938, George A. Van Noss, président de l'Association des Croisés d'Amérique. Depuis, les idées n'ont guère changé : « La guerre a pleinement démontré une chose : que les Allemands sont physiquement, intellectuellement, esthétiquement et moralement supérieurs aux Américains et aux Anglais », déclarait, en 1945, un « nationaliste » de l'Inde.

Ce que ces Américains pensent, le gouvernement américain leur laisse toute liberté, s'il ne les approuve ouvertement : ils sont anticomunistes, et la grande frange de l'Amérique est les communistes. Hitler pris son départ avec un groupe d'anciens combattants désabusés ; eux aussi combattaient pour Dieu et la patrie, on se moquait d'eux, on les emprisonnait parfois... Les « nationalistes » américains parlent le même langage que Hitler et suivent les mêmes chemins. Le « Front Chrétien » proclame : « Notre mouvement est un mouvement chrétien, 100 % américain et patriote ». L'Alliance germano-américaine prêche la stérilisation des Juifs. En 1939, à l'image des nazis elle brisait les vitrines des boutiques tenues par des Juifs, inscrivant des croix gammées sur leurs propriétés. En 1946, à Los Angeles, le temple Israël est profané, les livres sacrés déchirés, les murs de la synagogue marqués de la swastika, ainsi que de ces mots : « Parasites nationaux ».

Leur puissance est telle que ceux qui s'étaient endormis, la conscience en repos, dans le sentiment de la puissance des Etats-Unis, champion de la liberté et de la démocratie, perdent leur belle sensation de sécurité et d'indifférence et ressentent un vague malaise.

Pour ceux qui doutent encore, pour ceux qui craignent plus qu'une telle honte puisse encore venir troubler et ternir leur conscience d'« hommes libres » dans leur « monde occidental », pour ceux-là qui s'étaient endormis en 1945, le réveil sera périlleux. Il faut crever l'abcès honteux qu'on a trop longtemps tenu caché. Les Etats-Unis ne sont plus pas le champion de la liberté que ne l'était l'Allemagne nazie, en face du totalitarisme bolchevique, et si aujourd'hui réapparaissent les méthodes fascistes en Allemagne, c'est qu'on en avait conservé les « griffes » en Amérique qu'on replante maintenant en Europe.

mande. Actuellement, le gouvernement américain leur laisse toute liberté, s'il ne les approuve ouvertement : ils sont anticomunistes, et la grande frange de l'Amérique est les communistes. Hitler pris son départ avec un groupe d'anciens combattants désabusés ; eux aussi combattaient pour Dieu et la patrie, on se moquait d'eux, on les emprisonnait parfois... Les « nationalistes » américains parlent le même langage que Hitler et suivent les mêmes chemins. Le « Front Chrétien » proclame : « Notre mouvement est un mouvement chrétien, 100 % américain et patriote ». L'Alliance germano-américaine prêche la stérilisation des Juifs. En 1939, à l'image des nazis elle brisait les vitrines des boutiques tenues par des Juifs, inscrivant des croix gammées sur leurs propriétés. En 1946, à Los Angeles, le temple Israël est profané, les livres sacrés déchirés, les murs de la synagogue marqués de la swastika, ainsi que de ces mots : « Parasites nationaux ».

Ce que ces Américains pensent, le gouvernement américain leur laisse toute liberté, s'il ne les approuve ouvertement : ils sont anticomunistes, et la grande frange de l'Amérique est les communistes. Hitler pris son départ avec un groupe d'anciens combattants désabusés ; eux aussi combattaient pour Dieu et la patrie, on se moquait d'eux, on les emprisonnait parfois... Les « nationalistes » américains parlent le même langage que Hitler et suivent les mêmes chemins. Le « Front Chrétien » proclame : « Notre mouvement est un mouvement chrétien, 100 % américain et patriote ». L'Alliance germano-américaine prêche la stérilisation des Juifs. En 1939, à l'image des nazis elle brisait les vitrines des boutiques tenues par des Juifs, inscrivant des croix gammées sur leurs propriétés. En 1946, à Los Angeles, le temple Israël est profané, les livres sacrés déchirés, les murs de la synagogue marqués de la swastika, ainsi que de ces mots : « Parasites nationaux ».

Leur puissance est telle que ceux qui s'étaient endormis, la conscience en repos, dans le sentiment de la puissance des Etats-Unis, champion de la liberté et de la démocratie, perdent leur belle sensation de sécurité et d'indifférence et ressentent un vague malaise.

Pour ceux qui doutent encore, pour ceux qui craignent plus qu'une telle honte puisse encore venir troubler et ternir leur conscience d'« hommes libres » dans leur « monde occidental », pour ceux-là qui s'étaient endormis en 1945, le réveil sera périlleux. Il faut crever l'abcès honteux qu'on a trop longtemps tenu caché. Les Etats-Unis ne sont plus pas le champion de la liberté que ne l'était l'Allemagne nazie, en face du totalitarisme bolchevique, et si aujourd'hui réapparaissent les méthodes fascistes en Allemagne, c'est qu'on en avait conservé les « griffes » en Amérique qu'on replante maintenant en Europe.

mande. Actuellement, le gouvernement américain leur laisse toute liberté, s'il ne les approuve ouvertement : ils sont anticomunistes, et la grande frange de l'Amérique est les communistes. Hitler pris son départ avec un groupe d'anciens combattants désabusés ; eux aussi combattaient pour Dieu et la patrie, on se moquait d'eux, on les emprisonnait parfois... Les « national

# Encore un record battu chez SIMCA

## D'un seul coup 2.000 ouvriers au chômage !

**L**a direction S.I.M.C.A., Pigozzi en tête, veut décidément battre tous les records, celui de l'abjection comme les autres : Record d'exploitation qu'elle aura infligé aux ouvriers d'aujourd'hui, record de démagogie et du mensonge, en déclarant officiellement il y a peu de jours que la situation de l'industrie automobile était saine et en jetant en même temps près de 25 % des ouvriers de l'entreprise sur le sable.

Où est-elle cette « grande famille » tant clamée dans « Les Echos de la S.I.M.C.A. » ?

Aujourd'hui, l'État-major exploiteur S.I.M.C.A., ayant tiré le meilleur des travailleurs, ayant fait le premier plein de ses coffres, renvoie chacun des 2.000 camarades sans travail fêter Noël. A cet effet il aura encore servi son infecte et luxueuse brochure, sur laquelle ils se dépensent en conseil pour passer un « bon Noël ».

Donc, au moment le plus difficile de l'année pour les travailleurs, une fermeture de quinze jours est décidée, ce qui fera un demi-salaire pour 4.500 d'entre eux et en réduit 2.000 au chômage.

Si des jours difficiles sont désormais offerts aux travailleurs, soyons assurés que nos Pigozzi et Cie ne réduiront pas pour autant leur train de vie, leurs provisions sont faites.

Il est évident qu'une fois encore le patronat a bien joué son jeu en poussant aux cadences effrénées, réclamées depuis plus d'un an par la Fédération Anarchiste.

## 57.000 ouvriers de chez Ford (U.S.A.) demandent la grâce d'Ethel et Julius Rosenberg

**D**ANS un récent article sur l'affaire Rosenberg, l'un de nos camarades relatait, indigné, le mutisme de l'ensemble du peuple américain dont on attendait les réactions à la suite de cette condamnation. Et de fait, jusqu'ici, nulle demande de grâce, nul geste de solidarité n'avait été enregistré, venant d'autre-Atlantique.

Or, nous apprenons que 57.000 ouvriers de l'usine Ford, affiliés au C.I.O., ont décidé de demander à Washington la grâce d'Ethel et Julius Rosenberg !

Il est hors de notre propos d'étudier en détail l'organisation et les moyens d'action des syndicats américains. Cependant, il n'est un secret pour personne que ceux-ci sont plus ou moins soumis aux pressions patronales, aux combinaisons politiques.

L'anticommunisme systématique, soutenu par des leaders syndicalistes influents, a gagné toutes les couches de la masse américaine, les travailleurs syndiqués eux-mêmes (nous devons d'ailleurs souligner que seuls ou à peu près, les ouvriers des Etats du Nord sont affiliés aux syndicats, les employés et les Etats du Sud ne l'étant pas, soit environ 30.000.000 de non-syndiqués).

Il est non moins évident que la démagogie républicaine aidant, Eisenhower désirant se concilier les bonnes grâces de la classe ouvrière durant la période de démarquage de ses fonctions, celle-ci sera au temps mort pendant quelques mois. Si au contraire, le nouvel appareil présidentiel venait à durcir sa politique ouvrière, l'action des travailleurs aurait quelque chance de se développer.

Quoi qu'il en soit, et bien que nous ne donnions pas très cher de l'esprit qui anime la masse américaine, il est significatif que la seule réaction existante, vis-à-vis de l'ignominie du procès Rosenberg, émane d'un groupe d'ouvriers syndiqués.

Nous voyons ici un groupe syndical qui, malgré la dépendance de ses cadres vis-à-vis du gouvernement, malgré les propagandes de toutes sortes auxquelles sont soumis ses membres, malgré l'esprit individualiste qui y régne sans aucun doute, à sa conserver juste ce qu'il faut de foi en la dignité humaine pour tenir ce geste peut-être inutile, mais que ne peut pas ne pas tenter celui qui au moins une fois et malgré toutes les compromissions aux-

## Dont acte

Nous avons reçu de la Société Française de Mécanique (Anciens Etablissements L. Rosengart) la rectification suivante que nous insérons :

« C'est par erreur que nous avons indiqué le dépôt de bilan des Usines « Rosengart, M. L. Rosengart et la Société des Anciens Etablissements Rosengart (capital 60.000.000 fr.) » n'ont aucun rapport avec la Société « Industrielle de l'Ouest Parisien (capital 10.000.000 de fr.) ».

Notre bonne foi ayant été surprise, nous tenons à spécifier que la S.I.O.P. fabrique des carrosseries pour Renault et Ford en particulier. Elle fabrique aussi des pièces détachées pour Citroën et des voitures automobiles Rosengart. Le contrôle de cette société est entre les mains du groupe Marcel Farman.

LA REDACTION

les méthodes américaines défavorables, en régime capitaliste, à la classe ouvrière. Défavorables puisque, comme nous le dénonçons déjà dans les numéros 333 et 334 du *Libertaire*, au sujet des méthodes S.I.M.C.A., elles satureront le marché, constitueront des stocks permettant ainsi aux exploiteurs de continuer à vivre grassement sur cette réserve, pendant que les ouvriers attendront misérablement un réembuscage au rabais.

Ne nous leurrions pas, le patronat n'a pas le temps de faire du sentiment, pour lui la lutte de classe se fait à froid, continuellement, du premier au dernier jour de l'année. La situation actuellement faite aux travailleurs, réjouit davantage le patronat qu'elle ne l'émeut, car elle les met entièrement à sa merci (c'est tout au moins ce qu'il espère...) en rétablissant la concurrence sur le marché du travail. Il est évident que le danger existe, mais c'est à la classe ouvrière de ne pas s'y laisser prendre. Il ne fait aucun doute que la lutte sera plus difficile à mener aujourd'hui qu'elle ne l'était hier, mais la classe ouvrière trouvera dans l'union de tous ses membres, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur des entreprises. Unité en dehors des partis politiques diviseurs et impuissants à changer quoi que ce soit.

Unité pour ordonner d'abord les 40 heures payées 48, abaissement des cadences effrénées, réclamées depuis plus d'un an par la Fédération Anarchiste. L. B.

quelles il a pu se soumettre, a cru en un idéal de justice.

Et c'est ce que nous saluons dans la décision des 57.000 ouvriers de chez Ford. Car indépendamment du fait que nous souhaitons voir les syndicats se libérer des mots d'ordre politiques, se récréer autour de la seule idée de défense du travailleur en tant qu'homme, nous luttons d'abord pour qu'à travers la notion « Syndicat » chaque individu se sente responsable de sa propre destinée, pour qu'il prenne conscience que, par son action personnelle, conjuguée à celle de tous ses camarades, il peut encore quelque chose, il peut tout, contre la raison d'Etat, pour qu'il sache, pour qu'il croit qu'aucun geste n'est inutile, si petites les chances soient-elles, pour arracher un homme à une mort injuste, pour qu'il ne doute pas que son cri de révolte, retentissant chaque jour avec celui de ses frères, devant chaque mensonge, chaque injustice, chaque massacre organisé, ne serve en définitive à l'homme, à lui-même.

S. L.

## UN FIASCO PRÉVISIBLE

## La grève F.O. dans les mines

« Je ne voudrais pas, à l'occasion des crises qui pourraient se déclencher, voir des mots d'ordre lancés par le Bureau confédéral qui ne seraient pas suivis d'effets à la base. »

LE BOURRE  
(2<sup>e</sup> Congrès F.O.,  
25 octobre 1950,  
séance du matin).

**L**e succès relatif du parti socialiste lors des dernières élections dans le Nord avait peut-être incité, au départ, la fédération Force Ouvrière des mineurs à déclencher la malheureuse grève illimitée du 18 décembre ».

Cependant, une analyse quelque peu réaliste de la situation dans les mines aurait pu rendre les dirigeants syndicaux plus circonspects. D'une part, l'existence des stocks de charbon importants (deux millions de tonnes sur le carreau des mines ; 600.000 tonnes de charbon d'avance pour la S. N. C. F., trois mois de réserve pour l'Électricité de France) et, d'autre part, l'approche pour les mineurs des dépenses de fin d'année et surtout la position hostile des dirigeants cégétistes rendue évidente après le discours de Lecouf à Nœux-les-Mines, étaient autant d'éléments qui devaient jouer défavorablement et qui ont conduit tout droit à l'échec.

Sans doute l'application intégrale du statut des mineurs est de moins en moins respectée, sans doute la « prime de résultat » telle qu'elle est, constitue un scandale, sans doute l'Etat est un patron qu'il faut combattre au même titre que les autres patrons mais, compte tenu de tous ces motifs de luttes, il restait que la lutte devait être déclenchée par les mineurs unis eux-mêmes et non pas décidée en haut lieu avec des objectifs d'ordre politique tels, par exemple, la réduction de la C. G. T. à son squelette stalinien en vue de faciliter la mise en chantier du plan Schuman.

Sinot, responsable de la Fédération des mineurs F. O. et Bothereau avaient cru pouvoir convaincre le ministre Louvel,

véritable patron des mines, de leurs bonnes intentions, mais ce fut en vain — pour affirmer la position gouvernementale dans les mines — Louvel comptait plus sur l'échec des revendications de F. O. que sur leur réussite.

Le résultat, après l'échec de la grève, c'est qu'il y a deux vainqueurs : Georges Villiers, président du C. N. P. F., satisfait de voir que l'Etat donne l'exemple de la fermeté patronale à la C. G. T., mais en même temps à F. O. et à la C. F. T. C.

Auguste Lecoeur qui a pu écrire dans « L'Humanité » : « F. O. a eu le mérite de montrer la quasi-nécessité de son influence et de prouver l'autorité des syndicats de la C. G. T. sur l'ensemble de la corporation minière ».

Quant aux responsables, Sinot et Bothereau, ils auront non seulement déclaré les mineurs, mais tout l'élément ouvrier de F. O. qui, battu à peu près sur tous les points de l'ordre du jour du 3<sup>e</sup> Congrès (sauf la résolution sur la productivité, et encore !) se voit maintenant battu sur le lieu du travail.

Sinot, en faisant de la politique par dessus la tête des travailleurs et en servant des travailleurs, a commis un abus de confiance, même si cette politique est celle de « Force ouvrière » ; en jouant les apprentis sorciers, il a fait le jeu de sorciers plus malins que lui aussi bien à sa droite qu'à sa gauche.

Serge NINN.

## Nouvel An...

Pour le soutien du « LIB »

## SOUSCRIVEZ

Ami lecteur, Merci

# LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

UNE MANŒUVRE EN COURS POUR RECULER L'AGE DE LA RETRAITE

## TRAVAILLEUR de 60 ANS et plus devras-tu bientôt reprendre le chemin de l'usine ?

**L**e problème de la retraite des vieux travailleurs reste entier, malgré les débats de l'Assemblée sur ce point, et le restera longtemps.

Les Pouvoirs publics pensent, en effet, que la situation créée par les « largesses » de la Sécurité Sociale à l'endroit des vieux travailleurs constitue une véritable menace pour le budget national.

Ils se sont attelés, ces derniers temps, à ce qu'ils conviennent d'appeler « un assainissement » de la situation créée par les retraites ».

Cet « assassinement » n'aura pour conséquence, s'il est voté, qu'un accroissement de la mortalité prémature des vieillards, qu'une généralisation du chômage pour les « travailleurs actifs », qu'une multiplication des suicides de vieux travailleurs...

Une paille ! quoi, pour les séniles vieillards bien nourris des Pouvoirs publiques...

### Des retraites de nababs !

**A**u fait, ces trop coûteuses retraites, sait-on assez à combien elles s'élèvent ?

La pension totale, c'est-à-dire le maximum que le salarié, ayant cotisé pendant plus de 30 ans, peut percevoir, s'élève à 20 % du salaire annuel moyen, soit pour un ouvrier gagnant 28.000 fr. dans son mois, donc 336.000 dans son année, la fabuleuse retraite de 67.200 fr. par an, ou encore... 5.600 fr. par mois... soit 186 fr. 60 par jour ! Ceci pour la meilleure cas de pension.

La pension proportionnelle, qui est égale à autant de trentièmes de pension totale, que l'ouvrier a effectué d'années de cotisations (sans pour cela pouvoir tomber au-dessous de 13 ans de cotisation). Ce qui donne pour ce travailleur cité plus haut, si celui-ci n'avait cotisé que pendant 14 ans au lieu de 30 ans : 67.200 divisé par 30 et multiplié par 14, égal 44.800 francs par an, soit 3.733 fr. par mois, soit donc... 124 fr. 33 par jour !

Nous n'aurons pas le sadisme d'énumérer tous les barèmes de pensions et retraites servies par la S.S. Hormis leur complexité, cela

s'avérait fastidieux. Mais puisque nous avons vu le vieil ouvrier de 60 ans minimum dont 30 ans de cotisation atteindre, alors qu'il est le plus favorisé de tous les cas, la pension enviable de 186 fr. 60 par jour, il nous semble nécessaire de citer aussi le cas du plus désavantagé des vieux travailleurs.

Celui-là c'est l'allocataire. L'allocataire est au minimum âgé de 65 ans, n'ayant pas cotisé suffisamment pour bénéficier de la pension, il ne lui reste que l'allocation aux vieux travailleurs. Il ne touchera celle-ci que s'il peut répondre aux exigences de 7 questions.

Cette allocation sera alors de 166 fr. 10 par jour si l'allocataire réside dans une ville de plus de 5.000 habitants, 151 fr. 10 seulement dans le cas contraire.

Toutefois, l'allocation peut être perçue comme complément par un pensionné.

Voilà !

Voilà ce qui gêne ces messieurs aux panaches pleins et aux cercueils vides. Ces pensions, ces allocations, sont beaucoup trop coûteuses et compromettent l'équilibre budgétaire !

### Travail, Famille, Patrie...

**E**TANT donné que les pignons séniles de l'Assemblée et des ministères n'ont pas, à l'instar des autres Français, la mémoire courte, et que de plus ils ont fait leurs classes avec ce splendide retraitement maréchal qui nous a fait tant de mal avec ses mensonges et ceux des autres, ils ont une foule d'arguments et d'opinions sur la question de la retraite.

Comment n'en auraient-ils pas, d'ailleurs, si l'on songe qu'ils sont passés maîtres dans l'organisation des retraites aux flambeaux du 14 juillet.

Mais la question n'est pas là.

Leurs « arguments », quels sont-ils ?

Viellissement de la population, dénatalité, paresse des travailleurs qui ne veulent pas s'échiner au-delà de 60 ans (ce dernier point, non des moindres à leurs yeux) est toutefois exprimé avec une charmanante pudeur d'expression.

En ce qui concerne le vieillissement de la population, à qui faut-il s'en prendre ? Sûrement pas aux vieux eux-mêmes qui n'ont pas demandé à voir le jour. Pourquoi y a-t-il vieillissement de la population ?

Il y a 100 ans, en 1851, on comptait 9 adultes pour 1 vieillard, aujourd'hui on ne compte plus que 5 adultes pour 1 vieillard. C'est ce qui permet de dire que la population de la France a vieilli. Mais est-ce notre faute si, la vie sociale étant de plus en plus pénible, les travailleurs ne souhaitent plus avoir un grand nombre d'enfants, si l'ouvrier de 1952 est plus réticent que son arrière-grand-père de 1851 aux campagnes de propagande lapiniste des gouvernements et du clergé ?

Dénatalité ? C'est un faux problème. Si ces messieurs des Pouvoirs publics nous épargnaient les hémorragies incessantes des guerres et des répressions, peut-être la dénatalité n'aurait pas, à leurs yeux, d'aussi graves conséquences. Car enfin, 1914-18, la guerre du Rif et autres hécatombes coloniales, les répressions d'ouvriers, la guerre de 39-45, les criminelles opérations du Vietnam, de Madagascar et de toutes les colonies françaises, ça fait tout de même un joli nombre de « travailleurs actifs » soustraits à la « production ».

De plus, et cela est un contre-argument décisif, que ces messieurs s'en ferment aux statistiques : pour le nombre d'adultes productifs d'il y a cent ans, à combien s'élevait la production ? En 1952, pour un nombre de travailleurs actifs plus faible (ce qui n'est même pas prouvé) ! à combien s'élevait la production ?

Donc, ne nous importunez plus avec vos appels au sacrifice, au devoir civique et autres carottes pour faire avancer l'âge. Que les bergers sentimentaux comme ce Maurice Diricu du « Parisien Libéré » la mettent en sourdine, au lieu de donner de bons conseils aux travailleurs :

« ..Le sort de la vieillesse sera < ce que le feront les hommes, les femmes au travail. Ce sort ne sera pas amélioré si ces hommes, ces femmes, n'en assument pas totalement, sans reculer, la charge. C'est en partant de cette évidence que les problèmes de la S.S. doivent être envisagés. »

Bien sûr, allons donc ! Les vieux travailleurs doivent être nourris sur les salaires des « travailleurs actifs ». Pendant ce temps-là, ceux qui peuvent payer, parce que nous les entretiennent grassement, pourront, si

bon leur semble passer leur week-end à Deauville ou sabler la champagne chez Maxim's. Tous ceux-là, patrons, ministres, députés, fils ou généraux (tous « travailleurs actifs »), mais retraités dès leur naissance ! pourront discuter librement, sans faire la plus infime entorse à leur standing royal, de la pluie et du beau temps, des jolies filles et des « lourdes charges sociales », de la dernière boîte de nuit de Megève (prononcer Meugie) et aussi, pourquoi pas, de la retraite des vieux travailleurs...

### On manque de chômeurs

**M**AIS alors, si la dénatalité est coupable de tant de maux, si les travailleurs productifs manquent à l'entretien de leurs aînés qui, épulés par une vie de labeur inhumain, ont cessé d'être à même de travailler, comment peut-on concevoir qu'il y ait actuellement, au moment même où les dents en or de l'Assemblée s'enchevêtrent sur la retraite, des chômeurs et des chômeurs en nombre croissant !

Parce qu'enfin, de deux choses l'une, si la dénatalité est aussi catastrophique, peut-on envisager ce qui serait actuellement s'il n'y avait pas cette satanée dénatalité ?

Cela est simple